



Université
Michel de Montaigne
Bordeaux 3

devient
Université Bordeaux Montaigne

Direction générale des services

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 FEVRIER 2014

DELIBERATION RELATIVE AUX FRAIS DE GESTION SUR L'ACTIVITE CONTRACTUELLE DE RECHERCHE

Le 14 février 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➔ a adopté le projet de révision du taux de prélèvement des frais de gestion sur l'activité contractuelle de recherche (2 documents joints)

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 14 février 2014

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	20
Nombre de votes pour	20
Nombre de votes contre	0

Le Président

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – Direction des Affaires financières – Direction de la recherche